### LE DÉBAT A LA CHAMBRE sar l'Accaparement des Céréales

Il est clôturé par un ordre du jour réclamant une enquête complète et des sanctions, s'il y a lieu

SEANCE DE VENDREDI MATIN Paris, 18 mars. - M. Raiberti préside la-néance qui est ouverte à 9 h. 40. Au banc du gouvernement. M. Donmer, Le Trocquer, Dior, Paul Laffon.

VENTIONS POSTALES INTERNATIONALES
L'ordre du jour appelle la discussion du projet
de loi portant approbation des conventions et
arrangements de l'Un'on postale universelle, simés à Madrid le 30 novembre 1920.
M. Paul Laffent, après une courte discussion,
fait commaftre que le tarif international des lettres est porté de 0.25 centimes à 0.50 centimes
L'augmentation n'est donc pas auvei forte que
égrains le croquient par erreur. D'autre part,
réposidant à M. Emmanuel Brousse, au sujet du
régime dans la région frontière, le sous-secrétaire
d'Etat déclare qu'une zone de 30 kilomètres contimera à bénébier du régime intérieur.
Le projet est ensuite adopté à l'unanimité.
LES CLAUSES ECONOMIQUES

LES CLAUSES ECONOMIQUES
DU TRAITE DE SAINT-GERMAIN

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant apprebation de la couvention con-clue à Paris, le 3 soût 1920, entre la France et l'Autriche, concernant les modaités d'application de la section relative aux clauses économ ques du traité signé à Saint-Germain, le 10 septem-fre 1910.

du trate ages à contrettuan, le dépendent pre 1916.

Re épondant à une question de M. Bokanowski.

Re épondant à une question de M. Bokanowski.

Re épondant à une question de M. Bokanowski.

Prançais et d'utirichien. au moyen sentre presentation de dettes entre réchientation et de compensation de la cuitée par la nouvelle convenium. Celle-ei eccorde de nouveaux désis et déjà produit de bons effets.

Le projet est adopté à maine levées.

OUVERTURE & ANNULATION DE CREDITS SUR L'EXERCICE 1920 La Chambre adopte le projet de loi portant onverture et annulation de crédits aur l'exercice 1920 (2:700 millions de crédits ouverts, 1.131.000 de crédits annulés).

ue creuits annulés).

LE PAIEMENT des DOMMAGES DE GUERRE PAR ANNUITES

La Chambre adopte, sans débat, le projet de loi tendant à modifier et à compléter les articles 152 a 150 de la loi du 31 juillet 1920, autorisant le paiement par annuités des indemnités dues aux sinistrés, dont la perte suble est au moins égale à un million.

L'IMPOT SUR LES BENEFICES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN 1921 L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet de fixer, pour l'année 1021, les coefficients maxima applicables par na-ture de culture à la valeur locative des terres exploitées, pour l'évaluation du bénéfice devrant ervir de base à l'impôt sur les bénéfices de l'ex-nicitation agricole.

oltation agricole. Le Président donne lecture de l'article 1° qui Le Président donne lecture de l'article 1º qui fixe les minima et marima: pour les terres, 1 et 1.25; pour les prés et praires naunrelles, liervages, 1 et 4; de même que pour les vignes et les vergers et cultures fruitières, pour les jardins et terrains à culture maraichère; 2 à pour les bois industriels, 1 à 3 pour les terrains à Briti, landes, lace, étangs, etc.

M. Ambroise Ronde propose un amendement tendunt à inver les minima et les maxima de 0.50 à 1.50. Il est-soutenu par M. le général de Casteinnu.

elnau. M. Deumer 'nvite M. Ambroise Rendu à retirer no smendement pour ne pas donner un argument à ceux qui opposent les industriels et commercants aux agriculteurs.

M. Ambroise Readu fait observer que l'impot
alest pas ramené à la moirit per son aucode-

M. Ambroise Readu fait observer que l'impôt a'est pas ramené à la moitié par son amendement. Il ne s'agira que dos terres pauvres, il y aura compensation pour les terres riches pour les terres riches pour les des la base sera de 1.50.

M. Doumer ne fait plus d opposition à l'amendement qui est adopté, ainsi que l'ensemble du projet, à l'unamimité de 470 votants.

Sur la proposition de M. Delachenal, rapporteur, la suite de la discussion du projet pour les familles nombreuses est renoyée à une séance est peut de mid.

La séance est levée à mid.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

. 15 mars. — La séance est ouverte à D. sous la présidence de M. Raoul Péret du gouvernement a pris place M. Briand

LE TRANSFERT DES MORTS GLORIEUX La Chambre adopte saus débat le projet de loi tendant à fixer les conditions dans lesquelles les opérations d'exhumation, transports des corps et de réexhumation, prévues par la loi du 31 juillet 1920, et le décret du 21 septembre 1920, peuvent donner lieu à rémunération au profit des communes et des Compagnies concessionnaires des pompes fundbres.

L'acquittement des communistes par le jury de la Seine PREMIÈRE PRISE DE CONTACT ENTRE L'EXTRÊME-GAUCHE ET LE GOUVER-..NEMENT.

Le Président demande au Gouvernement quel jour il accepte pour la discussion de l'interpella-tion de M. Berthon, sur les conséquences de l'ac-quirtement des communistes par les jurés de la

M. Briand. — Je pense que cette interpella-n doit être inscrite après celles déjà mises à

Chambre donnait à une interpellation sur une affaire judiciaire un tour de faveur. elle donne-nait à cette affaire un caractère politique parti-culier dont M. Berthon ne manquerait pas de profiter.

Ce serait d'abord une méthode de travail dé-lorable que de ne pas respecter l'ordre des

interpellations. Le figure 1 of the perfect of the dead interpellations. It for repeter a le souci de si liberté individuelle, mais en même temps celui le l'ordre. Si la Chambre inst'unit un débat sur neveriet de l'ordre judiciaire, sur lequel in ju pas à revenir, eile lui donnerait un caractère politique. Cela, la Chambre ne le voudra pas. M. Berthen. — J'accepte le rendez-vous tardif que vous me donnes.

L'interpellation est donc fixée à la suite des autres.

Le trust de la meunerie et du blé

Le ITISI de la meumerie et du Die CONTINUATION DES INTERPELLATIONS L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de MM. Barthe et Lesaché, cur le trust de la meunerie et du blé.

M. Simyan, président de la Commission des marchés, demande à faire une courte déclaration. Il lit un très bref rapport de la délégation que la Commission a envoyée à Londres pour enquêter au sujet des marchés de blé.
Cette délégation n'a paa terminé le travail de dépouillement de tous les documents et leur mise en ordre.

M. FORGEOT PROPOSE.
M. BARTHE DISPOSE

M. FORGEOT PROPOSE.

M. BARTHE DISPOSE

M. Forgest, depuis de la Marne, demande la parole, sprès une courte intervention de M. Messier, dépuis de Seine-et-Oise, en faveur de l'agriculture menacée par les trusts.

Je suis, d'e na substance M. Forgeot, l'ami et je reste l'ami de M. Viigrain, mais iel je ne puis être avocat et député. J'ai pour la Chambre une telle estime et une telle considération, que je ne veux être iel que député.

Il n'y a pas d'exemple dans aucun pays que la justice soit rendue sans entendre l'accusé. Je demande donc qu'une Commission soit nommée avec les pouvoirs judiciaires les plus étendus et que M. Barthe, ayant renoné à son immunité parlementaire, cette Commission renvole 3'll est coupable, M. Vilgrain devant un Tribunal correctionnel, et s'il ne l'est pas, qu'elle renvoie M. Barthe devant la Cour d'assises pour répondre du délit de diffamation.

M. Barthe, répondant de sa place : J'accepte, nui, j'accepte d'aller devant la Cour d'assises, parce que je crois étre un honnéte homme, parce que je suis persuadé de la vérité de tout ce que je dix parce que, moi, je ne suis pes avocat et député, parce que, moi, je ne suis pes avocat et député, parce que je ne su's que député et que j'ai toujours refusé d'autres fonctions, comme celles d'administrateur de sociétés. Oul, une enquête judiciaire s'impose, mais pas de confusion de pouvoirs.

le pouvoirs. Oui, j'ai d't que la fortune de M. Vilgrain avait été mai édifiée, pendant les malheurs de la Partie. Ce sexa avec fois que j'irai devant la Cour d'assises, dénoncer les tripoteurs d'i ravi-

dilement. Ja vous remercie. Oui, j'accepte la levée de immun té parlementaire, nous ferons la preuve M. HERRIOT DEFEND M. VILGRAIN

M. HERRIOT DÉFEND M. VILGRAIN
La Chambre est nerveuse. Le Président l'invite
à garder son sang-froid. Il donne la parole à
M. Herriot, ut it le premiere chef de M. Vilgrain
au ministère du Ravitaillament.
M. Herriot. — Je n'ai rien a reprocher à
M. Vilgrain m'a fait parvenir, il y a quelques
instants. une lettre que j'ai sous les yeux. Il nu
demande de vois lire cette réponse aux aifégations de M. Barthe.
Une assemblée comme la notre ne devrait pas
ouer avec l'honneur des hommes; la just'ee
mprovisée n'est pas la justice. Je vous demande
donc de communiquer cette lettre à la Commission qui aura à connaître de l'affaire.

INTERVENTION DU GARDE DES SCEAUX

M. Bonnevay, m'nistre de la Justice, interve-ant à la tribune, estime que plutôt que d'ourrir se dossiers dans cette assemblée, il eut été plus imple et plus équitable de les remettre au arde des Sceaux et au Procureur de la Répu-

ique.
J'ai, ajoute-t-il, la volonté calme et réfiéchie
assurer à la justice son libre cours. Je rous
mande de faire confiance aux magistrats de

Puis, après des interventions de MM. Duval, Rollin et Daudet, la parole est donnée au Président de la Commission des spéculations.

M. Jeas Lefebvre estime que le gouvernement met une mauvaine volonté extrême à faciliter la tâche de la Commission dans la poursuite des grands spéculateurs de guerre.

Nous nous heurtons à l'inertie administrative. La justice devrait agir « proprio motu», au lieu d'être saisie de cette question par les Pouvoirs publics.

publics.

Nous no voulons plus de cette formule: La justice dure aux faibles, douce aux forts.

M. Palsant, sous-secrétaire d'Etat aux stocks, mis en cause par une interruption de M. Victor Constant qui lui reproche de n'avoir pas facilité l'action d'une sous-commission chargée d'une enquête sur un ess particulier de spéculation, répond qu'il a attendu en vain une démarche quelconque derecte sous-commission.

L'incident créé par M. Constant dure asses

Fordre du jour.

M. Berthes proteste, disant que la liberté individuelle doit être garantle sinsi que l'ont voulu
las jarés de Paris.

M. Brisand. — Nous sommes aussi dés'reux que
vous d'assurer la liberté individuelle, mais si la

L'incident créé par M. Constant dure assez
loggtemps.

\*\*Apsisant, finalement, déciare : « Quand on
me demandera des dossiers avec des noms, ils
sevent à la disposition de la Commission. »

\*\*La clôture du débat est alors prononcée.

VOTE D'UN ORDRE DU JOUR DE M. MEUNIER DE M. MEUNIER LA CONTÉPENCE Le Roi de Suède Notre Souscription pour les Chômens de Roubaix-Tourcaing et leurs cantens

Il n'y a pas moins de sept ordres du jour déposés.

I Crest celul de M. Méunier qui est accepté par
le gouvernement et obtient la priorité. Il est
ainsi cougu:

La Chambre très résoine à faire la luxifere
la plus complète sur les faits elganlés à son
intention par les divers interpellateurs, noisite
à cet effet, pour que la Commission des marchés
et la Commission de spéculations illicites centinuent et achèvent dans le plus bref délai leur
enquête sur tous ces faits et en rapportent procha mement le résultat, en vue de prendre de
suite les sanctions qui pourralent s'imposer; confiatite dans le gouvernement pour prendre l'initative de toute mesure susceptible de prévenir
l'accaparement des céréales et déférer à la justice les faits délicteux ainsi que pour réalier le
rectour prochain à la liberté du commerce des
grains et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. s

La priorité de l'ordre du jour de M. Meunier

dre du jour. 3 La priorité de l'ordre du jour de M. Meunier est adoptée par 470 voix contre Dl. L'ordre du jour est voté à mains levées au fond. La séance est levée à 19 h. 40. Séance mardi à 9 h. 30 : suite de la discussion du projet en faveur des familles nombreuses.

L'EXECUTION DES SANCTIONS LE VERSEMENT DES MARKS-OR PAR L'ALLEMAGNE

PAR L'ALLEMAUNE

Paris, 18 mars. — Si l'Allomagne refuse
de se conformer aux ordres de la Commission des réparations et ne verse pas un milllard de mark-or le 23 mars, les Alliés,
croit-on, se bérneront pour l'instant à laisser
la Commission des réparations prendre officiellement acte du manquement de l'Allomezzne à ses chiligations. gne à ses obligations.

tion jourrait être de permettre aux Alliés de j rolonger l'occupation des territoires rhé-

DEMISSION PROBABLE DU D' SIMONS

DEMISSION PROBABLE DU D' SIMONS, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGELES Berlin, 18 mars. — A la suite du deruler vote du Reichstag, M. Simons, ministre des affaires étrangères, envisage que sa situation est intenable et qu'il lui sera impossible de prendre toute re ponsabilité pour les nouvelles négociations éventuelles au nom de l'Allemagne.

velles négociations éventuelles au nom de l'Alleungue. Il songerait à sbandonner son portefeuille après le piébiscite de Haute-Silésie.

LES QUOTIDIENNES

### LA CONFIANCE

La Chambre a fait confiance à M. Briand, jeudi, une confiance eutière, enthousiaste. Les députés n'out, d'ailleurs, que ratifié le senţiment unanime du pays. Celui-ci avait eu, entre les deux conférences de Paris et de Loudres, un moment de perplexité, on peut même dire d'angoisse. Il se demandait si ses droits et ses intérêts seraient défendns jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'exécuton des clauces du traité ou des arrangments qui l'avaient suivi. Certains prophètes ministres français allaient revenir de la capitale britannique, honteux des concessions que les autres alliés leur auraient arrachées. Les plus pessimistes allaient même jusqu'à prêdire pour la mi-mars la chuite certaine du Cabinet.

En'i blen, une fois de plus, les pessimistes ont tort. MM. Briand et Loucheur sont allés les la confidere une les autres cont suites de la conference de la conferen La Chambre a fait confiance à M. Briand.

predire pour la mi-mars la chare extende ex-Cabinet.

Eh! blen une fois de plus, les pessimistes ont tort. MM, Briand et Loucheur sont allés à Londres; ils y ont servi avec éloquence et franchise la cause de la France. Les argu-ments et les preuves qu'ils ont fournis à nos alliés ont triomphé des sophismes et des cal-culs trompeurs. Quaud ils ont repassé le dé-troit, nos hommes d'Etat pouvaient se ren-dre cette justice d'avoir bien travaillé pour leur pays et d'être les vainqueurs d'une lutte diplomatique particulièrement apre et émou-vante.

L'attitude du président du Conseil devant L'attitude du president du Conseil devant la duplicité allemande a été celle d'un Français conscient de ses droits, d'un Français qui ne peut oublier parce qu'il 1'a gravée dans son esprit, la lamentable vision des ruines accumulées par l'Allemagne, d'un Français, enfin, qui vent que sa nation se relève t pour cela que ses débiteurs paient leurs dettes.

Notre pays, qui aime par dessus tout à se sentir gouverné et qui ne donne sa confiance qu'à ceux dont la parole et les actes respirent la franchise et la formeté. applaudit de toutes ses forces M. Briand, négociateur habile et neureux et défenseur énergique des revendi-

neutreux et derinseur energique des revenui-cations nationales.

Sans donte, il reste, après Londres, bien des difficultés à résoudre. Puisque les Alle-mands n'acceptent pas les accords récents, c'est le traité de Versnilles dans son intégra-lité de l'acceptent pas les necords récents, ité qu'il convient maintenant d'appliquer A moins que le gouvernement de Berlin, devant les manifestations tangibles de notre volonté, ne revienne de suite à de meilleurs sentiments et ne consente, enfin à jouer le seul rôle qui lui convienne vraiment, celui

Les politiques des bords de la Sprée se sont trompés en escomptant une division parmi les Alliés et en misant à l'avance sur les difficultés intérieures de la Français, groupés par la confance autour de leurs dirigeants, les es laisseront pas détourner du but : obtenir les réparations.

Maurice Auber.

Maurice Auber.

# de Londres

Les impressions du général ailemand von Seeckt Le rôle de M. Loucheur dans le résultat des pourpariers

dans le résultat des pourparlers
Berlin, 18 mars. — Le général Von Seeckt,
parlant devant les officiers et les fonctionnaires du ministère de la guerre, a communiqué sec impressions de Londres.
Les journaux donnent, de ses paroles, le
compte-rendu suivant :
« Tandis qu'à Paris, à Spa, la manière dont
les Allemands ont été traités de la part des
Français et des Belges ne s'ext pas sensiblenent distinguée des méthodes qu'on appliquait à des peuplaies de cafres de l'intérieur
de l'Afrique, les Anglais se sont, cette fois, e l'Afrique, les Anglais se sont, cette fois ue l'Alrique, les Angiais se sont, cette fois, conduits, à tous égards, correctement et en gentlemen. Après le rejet de nos propositions. M. Lloyd George s'est visiblement efforcé d'éviter toute raideur dans son ton et dans son attitude.

» L'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, lord d'Abayon e abassa de

"> L'ambassadeur d'Angleterre à Berin. lord d'Abernon, a cherché à amener un com-promis entre les deux points de vue.

Mais celui qui a poussé de toutes ses forces à une rupture de la Conférence et s'est refusé de prime abord à examiner les pro-positions allemandes, a été M. Loucheur, et, sous son influence M. Briand.

#### Les propositions d'aide des Alliés à l'Autriche

Londres, 18 mars. — La délégation autri-chienne a reçu communication des proposi-lions des Allés concernant l'aide à l'Autri-che. Ces propositions peuvent se résumer

ainsi :

La Grande-Bretagne, la France et le Japon engagent à ajourner pour une période d'années à fixer plus tard leurs réclamations financières, conformément au traité de Soint-Germain, et à faire des avances pour empêcher la famine en Autriche, nourva que les autres allés consentent à sgir de même. Tous les paiements, soit de capitaux, soit d'interfets ou faits de réclamations pécusiaires, seront suspendus. L'Autriche sera ainsi en état d'engager tout son actif pour garantir les avances qui pourrent ui être faites en conformité du projet de crédits internationaux approuvé par la Commission financière de la Société des Nations.

Cette Commission serait chargée d'administrer l'actif de l'Autriche, les douanes, le monopole des tabaes, etc.

l'actif de l'Autriche, les douanes, le monopole des tabacs, etc.
Cette Commission se réunira dans une quinzaine de jours pour déterminer la valeur en or des avances qu'on peut faire à l'Autriche comme contre-partie de son actif.
Les Allies emploieront leurs bons offices à la Conférence de Porto-Rosa, en vue d'améliorer la situation économique dont souffrent les pays du centre et du sud-est de l'Europe. Les Allies prendront les mesures en leur pouvoir pour assurer à l'Autriche l'augmentation et la continuation es ser ravitaillement, en charbon.

LE MOUVEMENT CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE EN RUSSIE

#### LES BOLCHEVISTES ANXONCENT QU'ILS ONT REPRIS CRONSTADT

Riga, 18 mars. - Après avoir fait connaitre que les forts 4, 5 et 6, de Cronstadt, se sont rendus aux bolchevistes, M. Hanleitky, représentant du gouvernement des Soviets, annonce que les contre-révolutionnaires de Cronstadt auraient succombé. La forteresse est à nonveau entre les mains des

DE LA CHUTE DE LA FORTERESSE

Paris, 18 mars. — On a reçu à Paris, con-firmation indirecte de la cessation de l'insur-rection et de la résistance des antibolchevis-

rection et ue in l'estate de Cronstadt.

Depuis jeudi matin, la canonnade a cesse et l'on n'a plus enregistré de radiotélégrammes de Cronstadt, d'où l'on conclut à la capitulation des insurgés.

Une VERSION de la PRISE de CRONSTADT PAR LES ROUGES

PAR LES ROUGES

Helsingfors, 18 mars. — A l'issue des combats du 17 mars et de la nuit du 17 au 18. les bolchevistes sont entrés à Cronstadt, du côté nord-ouest. Ils ont réussi grâce à une manœuvre dont ils se sont servis déjà plusieurs fois dans leur lutte contre Koitchak. Denikine et Wrangel.

Des unités entières de l'armée rouge s'étaient rendues pour former au sein même de la forteresse une force destinée à attaquer ses défenseurs de dos.

Une dépeche d'Helsingfors datée du 18 mars, 11 heures du matin, dit :

a Cette nuit, Cronstadt a été prise par les bolchevistes. Quelques milliers de rérugiés sont arrivés en Finlande. »

#### La déclaration de l'impôt sur le revenu pour 1920

Une proposition de la reportant au 30 avril Paris. 18 mars. — De nombreux députés ont signé et déposé sur le burcau de la Cham-bre une proposition de loi prorogeant d'un mois et reportant au 30 avril 1921 les délais de déclarations relatives à l'impôt général sur le revenu pour l'année 1920.

# à Paris

L'arrivée de Gustave V à la gare de l'Est

Paris, 18 mars. — Le Roi de Suède, Gustave V, venant de Bade, accompagne du comte Steindingk, son premier chambellan, de M. Sandgren, ministre plenipotentiaire, et du docteur Olin, son médecin, est arrivé à l'aris à 8 heures, par l'express de Stras

durg. Le Roi, dont la boutonnière était ornée de la rosette d'officier de la Légion d'honneur. a été reçu sur le quai de la gare de l'Est par le général Lasson, représentant le Président de la République, et de nombreuses person-

Le Souverain à l'Elysée

Le Souverain à l'Elysée
Paris, 18 mars. — Le Roi de Suède s'est
rendu, ce matin, à l'Elysée, oò il a eu une
entrevue avec le l'résident de la République,
qui l'a retenu à déjeuner.
A son arrivée au Palais, les honneurs militaires ont été rendus au Souverain, par un
bataillon du 24e régiment d'infanterie, avec
musique et drapeau.
Assistaient au déjeuner, MM. Léon Bourgeois, président du Sénat; Raoul Péret, président de la Chambre; A. Briand, président
du Consell: le comte Steindingk, premier
chambellan du Roi; Sandgren, ministre plémipotentiaire; le comte Ehreinsyard, ministre nipotentiaire: le comte Ehreinsvard, ministre de Suède à Paris; les maréchaux Franchet d'Espérey, Lyautey, M. Berthelot, secréaire général du ministère des affaires étrangères.

#### Le programme du séjour dans la capitale

Paris, 18 mars. — M. Millerand a rendu visite au roi Gustave de Suède, à la léation. Ce soir, le Roi de Suède dîne dans l'intimité

chez des amis. Demain, dans la matinée, il ira déposer une

couronne sur la tombe du soldat inconnu. A l heure, le ministre de Suède à Paris of-frira un déjeuner en l'honneur du Roi et du Président de la République. Le soir, dîner offert par le Roi de Suède à

la légation.

Dimanche, le Roi assistera vraisemblable-

ment aux courses, dans l'après-midi, et quit-tera Paris dans la soirée, pour se rendre à

#### L'ENTREVUE A LYON DU CARDINAL-ARCHEVÊQUE AVEC M. MILLERAND

AVEC M. MILLERAND

Usa relation des paroles qui furent échangées.

Lyon, 18 mars. — On donne les détails suivants sur l'entrevue qu'eut le cardinalarchevêque de Lyon avec M. Millerand, lors du voyage du Président de la République dans la vallée du Rhône.

Le cardinal, recu à la Président ses hommages et ceux de son clergé.

La doctrine catholique, dit-fl. fait un devoir aux fiélèes de respecter et de servir avec un dévouement coutial les détenteurs légitimes de la puissance publique. L'accomplissement de ce devoir leur est présentement d'autant plus facile qu'en la personne de M. Millerand, ils reconnaissent avec bonheur un des plus sincères et des plus résolus promoteurs de l'union sacrée, cette union sacrée qui a été notre force et le gage de notre victoire pendant la guerre, qui seul assurera notre relèvement et notre prospérité dans la pair.

rera notre relevement et notre prospérité dans la paix.

Le Président répondit être heureux et reconnaissant de la démarche et des paroles de Son Eminence.

Il l'assura en effet de sa fernie intention et de celle du gouvernement de la République de maintenir à tout prix cette union secrée qui fut, aux jours de la guerre, si précieuse et qui fut, aux jours de la guerre, si précieuse et qui duemeure plus nécessaire que jamais. Il remarqua que quatre années d'épreuves communes, de sacrifices communes, sur les champs de bataille, et dans les tranchées, avaient rapproché tous les Français et devalent assurer désormais la concorde entre tous les citoyens et le respect sincère de toutes les croyance compter beaucoup sur le clergé et sur la puissante force morale dont il dispose, non seulement pour ne rieu faire contre cette union, mais encore pour la promouvoir partout et de toutes ses forces.

La conversation continua, quelque temps necere, sur le ton le plus amicai.

#### L'ASSASSINAT DE M. DATO A MADRID Les deux nouvelles arrestations

## de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons

SAMEDI

19

MARS 1921

Les ANNONCES

71, Grande-Rue, Re 33, rue Carnot, Tear

DIX-HUITIEME LISTE

Maison Ernest Buyesens, carrelage, 180, boulevard d'Armentières, Roubaix, 220 fr. — Le personnel de la maison E. Buyesens, 210 fr. — Les amis réunis de chez Swysen, 3, rue du Coq-Français, Roubaix, 21 fr. — E. Delnatte. Lannoy, 20 fr. — Pour obtenir une grâce, M. G. L., 55, 20 fr. — M. A. H., 5 fr. — Cinq jeunes filles de Lannoy, 5 fr. — Une cuisnière, 5 fr. — J. F., 5 fr. — M. D., 2 fr. Total de la dix-huitlème liste.

Total des dix-huit listes publiées

### Petites Nouvelles

Petites Nouvelles

W Un incendie a dérruit, à Boran, près de Senlis, un baraquement militaire. Trois govaise ont ce carbonises et neuir grierement blessés.

La liville de Paris va émettre un trapeant des carbonises et neuir grierement blessés.

La liville de Paris va émettre un trapeant d'un all'ille de Paris va émettre un trapeant d'un all'ille de Paris va émettre un trapeant d'un all'ille de Paris va émettre un trapeant d'un aprise d'anne par la la reprise de suspens depuis la guerre.

Au Au Marco, dans la région d'Issouat la coloine du genéral l'ocymérau a litré un violent combat contre un limpertant contigent de dissonne de la Légion d'bonieur, active de la croix de chevalier de la Légion d'bonieur, secondistre d'une prise d'armes, aux Iuvalides, combates d'une très belle citation, a été remise à Mile Carmen Guitat, infirmière major, Mile Grudat est la plus jeune légiomajre.

Au la plus jeune légiomajre.

Au la plus jeune légiomajre.

Au la croix de de Sant-Paritic, les communes, en Angleterre, à de très vifs in idents. Per attil ure, and annoue que des négociations officieuses sont en cours, entre Dublin et Downing-Street, en vue de la concivison d'une tréve.

Au l'arrivée de la mission officieuse sont en cours, entre Dublin et Downing-Street, en vue de la concivison d'une tréve.

Au l'arrivée de la mission officieuse sont en cours, entre Dublin et Downing-Street, en vue de la concivison d'une tréve.

Au l'arrivée de la mission ont réture de la concivison d'une préchain, à paris de l'estation sont sont d'une de l'estation sont sur la spéculation d'une de la concient de la contra lundi prochain, à paris de l'estation sont sur la spéculation d'une de l'estation sont la spéculation d'une d'estation de l'estation sir la spéculation d'une de l'estation de l'estation sir la spéculation d'une d'estation de l'estation sir la spéculation d'une de l'estation d

AN On mande de Boma à Anvers, que les indi-cientes de la récion de l'Equateur se seraient révolés en masse et auraient incendis cinquante postes de négociants en factoreries.

AN Des élections lécislatives partielles auront lieu le 17 avril, dans les Côtes-du-Nord pour ren-placer MN. Servain, Le Trondec, de Kersaère et Buidet, élus sépateurs; dans 103se, pour remplacer MM. Delipierre, eln sénateur, et Hurber, décéde, a Nu Delipierre, eln sénateur, et Hurber, décéde, a le la Contrénée des ambassadeurs a trens le maintien de l'ordre en Baute-Silés-appartient exclusivement à la Commission interai-liée et que le couvernement de Berlin sera readu responsable des treubles qui surviendraient.

33 De Rome, on anonce que le Strepboll, es

#### M. BONAR LAW RENONCE A LA VIE POLITIQUE

Londres, 15 mars, — Le leader du Parti Unioniste, M. Bonar Law, qui partageait avec M. Lloyd George, depuis plus de quatre ans, la direction de la coalition renonce à la poli-tique pour raisons de sarsis.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE

Commerce pour tous ses account commerces pour four avoir lieu avec les nations étrangères.

M. Nicolle donne des indications sur les décisions prises par le Congrès linier teau récemment à Rouen.

La Chambre a ensuite examiné diverses questions, telles que l'installation à L'âlle d'un bureau d'affrêtement, la restauration de l'ancienne Bourse, etc.

Régime fiscal et prorogation ées déclarations.—On sait quelle situation embarrassante crée l'expiration pour la fin de ce mois de la prorogation des déclarations relatives aux impôts. Emu des difficultés que pent créer un pareil état de choses, apécialement pour les commercants, M. Alfred Descemps a fait tenir au ministre dechoses, apécialement pour les commercants, M. Alfred Descemps a fait tenir au ministre des Espinances et au ministre des Régions libérées la lettre dont nous donnons ci-deesous le texte:

« Il semble que le projet de loi sur le Statut fiscal des Régions libérées, qui est actuellement soumis au Sénat, ne sera pas définitivement adopté par le Parlement avant la fin du mois de mars.

» Dans ces conditions, continuent à subsister.

adopté par le Parlement avant la fin du mois de mars.

> Dans, ces conditions, continuent à rubsister les motifs qui ont déterminé le législateur à proroger jusqu'au 31 mars 1921, pour les contribuables des régions qui ont subi l'occupation samemie, les délais accordés par les lois fiscales pour toutes les déclarations autres que celles relatives à l'impôt sur le chifre d'affaires.

> Aussi, vous apprécieres qu'il est devenu nécessaire de demander su l'arlement de voter la 21 mars au plus tard une nouvelle prorogation s'appliquant à tous les délais (et non seulement aux édais supplémentaires accordés par les lois fiscales), c'est-à-dire aussi bien pour les déclarations qui concernant directement les impôtes sur le revenu que pour celles qui doirent êtra faites par les employeurs.

> Nous nous permettons de suggérer aussi qu'au lleu d'indiquer une date fixe comme terme Les deux nouvelles arrestations

Madrid, 18 mars. — Un communiqué de la préfecture de police déclare que l'homme et la femme arrêtés à Barcelone, amenés hier la Madrid, ont été incarcérés, à la disposition du juge qui instruit l'affaire de l'atrentat contre le président du Conseil.

L'homme se nomme Ramon Sabater, la femme Carmen Masanell.

Un ordre d'arrestation avait été lancé contre eux par la préfecture de police de Madrid avant l'arrestation de Pedro Mateo.

Madrid avant l'arrestation de Pedro Mateo.

## DERNIÈRE HEURE

home inquiere la provide la dire.

A la séance du Conseil économique de l'Empire, tenue hier matin. le commissire du Reich dans les territoires occupés. Von Starck, a reconsus que l'établissement d'une ligne deuanière centre les régions occupées et les régions non occupées aurait pour et d'estraver l'éculiement des marchandiess vesent de cet dern'ires et de favorier l'estrée des marchandiess étransières en Rehannie.

Le ministre de l'Economie publique Schols, s'est mentré séucieux de parer le coup en organisant un courant commarcial vers l'Est de l'Europe, c'est-d'eire en canclivant les exportations silémandes vers la Russie.

Le docteux B'unens a su contraire, montré des dispositions pacifiques, li a déclaré que de nouvelles négentations d'invaviraient blentôt avec Emtente. Il courient, selon lai, de s'occuper des problèmes des régions dévartées et il a annoncé

L'ALLEMAGNE S'INQUIETE

DE LA PRESSION ÉCONOMIQUE

Paris, 18 mers. — On a eu la preuve ict que les conséquences économiques des sanctions laquiètent le gouvernement allemand beaucoup plus qu'il ne veut blen le dire.

A la séance du Conseil économique de l'Empire, tenue hier matin, le commissaire du Reich dans les territoires occupées. Von Starck, a reconau que l'établissement d'une ligne douanier de l'Entre les régions occupées et les régions non curpées aurait pour et d'entraver l'économier d'un roughe le sort de l'établissement d'une ligne douanier de prussité de l'exprise l'eatrèe des marchardises étraire de l'établissement d'une ligne douanier de l'entre de l'établissement d'une ligne douanier de l'établissement des marchardises étraires des marchardises vesant de ces dernières de l'établissement des marchardises étraires de l'établissement des marchardises étraires de l'établissement des marchardises étraires de l'établissement des marchardises vesant de ces dernières de l'établissement des marchardises étraires en Rhénanie.

Le ministre de l'étude d'un projet de constructions en séries destinées tant au territoire ferançais du Nord qu'unx districts allemands qui souffrent du manque d'habitations.

Signalons enfin la démission du commissaire impérial aux Economies Cark qui las de précher dans le désert et de s'opposer à la création de nouveaux fonctionnaires (5.000 viennent d'être nommés d'un coup et de nombreux emporaires out été titularisés), saé de demander en vain la suppression des dépenses somptuaires, a récolu de re retirer. On ne dit pas si con poste rera supprimé.

El la miss à l'étude d'un projet de constructions en sécules de défenses aux connectes du la manque d'habitations.

Signalons enfin la démission du commès d'un commès d'un compete à la création de nommés d'un coup et de nombreux emporaire supprimé.

El ministre de l'uses de demander en récont de défense supprimé.

Le ministre de l'extense commés d'un coup et de nombreux emporaire d'establement de l'enterior d'establemande d'établemande

l'Intérieur et les Conseils municipaux inté-Interior et les Coments municipaux incressés, pour déterminer les modalités de cette réforme qui, à son avis, doit être liée à la réorganisatio urgente des finances municipales et réalisée avant le ler janvier 1923.

la mise à l'étude d'un projet de constructions en séries destinées tant au territoire français du Nord qu'aux distrites allemands qui aoufirent du Nord de l'incernide volontaire.

Le rapport général du budget au Sénat Paris, 18 mars. — Le rapport général prédicte du Nord de murier des demander en vain la suppression des dépenses somptuaires, au ler cach 1014, s'élève à 302 milliards au ler mars 1921. Notre trésorret en 1921, de suppression des dépenses somptuaires, au ler cach 1014, s'élève à 302 milliards au ler cach 1014, s'élève à 3

#### **COURTES DÉPÉCHES**

- La Cour d'assises de la Manche a condam-né à la peine de mort, Emile Genest, 29 ans, reconnu coupable d'assassinat, de vol et d'incen-

rendus à Londres, la semaine dernière, sont rentrés. à Paris, vendredi soir. La délégation resters à Paris jusqu'à lundi soir, jour où elle partira par l'Orient-Express.

— Le gouvernement grec a proclamé l'état de siège en Thrace. Cette mesure aurait été prise à cause de la présence de bandes bulgares sur la frontière.

siège en Thrace. Cette mesure aurait et priosège en Thrace de cause de la présence de bandes bulgares sur la frontère.

— Les contre-révolutionnaires russes, aidés nar une division de l'armée de Budienny passée de leur côté, ont pris Orel où ils ont constitué un Comité insurrectionnel. D'autres éléments contre-révolutionnaires avaient réussi à pénétrer dans les faubourgs de Kief, mais n'ont pu s'y maintenir. Le révolte d'Odessa a été réprimée par un régime de terreur inoui.

— Un violent incendie a détruit entièrement, aujourd'hui, la res principale du village de Letricourt (Meurthe-et-Moselle), composée d'habitations en bois, construites depuis l'armistice.

— Le parti socialiste et l'Union des syndicats de la Siene a donné jeud iont à la salle Wagram, une manifestation artistique pour fêter le cinquantenaire de la Commune. Des allocutions ont été prononcés par Mine Séverine et M. Marcel Cachin, député de Paria.

regions dévastées.

Au On mande d'Ingolstadt (Allemagné), qu'une
explosion s'est produiure dans une fabrique bavaroise de matièrs explosives. Quatore personnes
ont été trées; pinsieurs grièvement blessées.

Au Une manifectation des sans-travail a'est de
contée devant l'Hôtel de Yille de Bertin, sans inci-

Dernières Nouvelles Régionales UN EBOULEMENT s'est produit à Longuea Somme), dans un chantier. On a retiré quatr

007086. — Liverpool, 18 mars. — Clôture. 6ars, 7.61; avril, 7.60; mai, 7.77; juin, 7.78; indite. 53; aodi, 7.92; septembra, 7.95; octobra, 8.66; m embra, 8.05; décembre, 8.00; janvier, 8.00; féri «